



AVALANCHE QUÉBEC

RAPPORT D'INCIDENT D'AVALANCHE

DATE, HEURE ET LIEU

Date/heure: 5 janvier 2018 à 12h00 (midi)
Description: Petite pente raide (10-15 m) d'une ancienne gravière située à environ 100 à l'est de la Route 132 à environ 500 m au sud de l'intersection de la route 132 et route Hudon à Ste-Angèle-de-Mérici, Québec.
Coordonnées: 48°31'42.30"N; 68° 7'1.79"O
Chaîne de mtn: Appalaches **Province:** Québec

INFORMATION SUR LE GROUPE

Activité: Motoneige hors-piste

INFORMATION SUR L'AVALANCHE

Nombre: 1 **Taille:** 2 **Classe ~** **Type:** Plaque
Déclencheur: Passage du premier motoneigiste
Dimension: ND visibilité limitée
Plan de glissement: ND
Zone de départ: ND
Commentaires: Informations limitées en raison de la tempête lors de l'accident rendant la visibilité limitée

INFORMATION SUR LES PERSONNES IMPLIQUÉES

Nombre de personne impliquées: 1
Nombre de personnes blessées: 1 et décédée suite aux blessures (9 janvier en soirée)

INFORMATION SUR LE MANTEAU NEIGEUX ET LA MÉTÉO

Météo: Tempête en cours (HST environ 60 cm les 4-5 janvier à Mont-Joli)
Manteau neigeux: ND

COMMENTAIRES ADDITIONNELS

Un peu avant midi le 5 janvier, deux motoneigistes en zone libre avec des motoneiges

hors-piste s'amuse à gravir des pentes et faire des manœuvres dans la neige de tempête en cours. Ils gravissent une pente raide d'une ancienne gravière en se suivant. Le premier déclenche l'avalanche en arrivant au sommet de la pente. L'avalanche va emporter le second motoneigiste qui suit à l'arrière. Celui-ci est déstabilisé, fait des tonneaux et est éjecté de sa motoneige avant d'être complètement enseveli sous la neige et sa motoneige qui se retrouve également complètement ensevelie. Le premier motoneigiste appelle de l'aide (911) sur son cellulaire. On note un délai d'environ 30 minutes pour l'arrivée des secours (pompiers et policiers) en raison des conditions routières difficiles durant la tempête. Les recherches ont permis de retrouver la motoneige en premier lieu (12h45) et la victime quelques instants plus tard, soit environ 1 heure après l'accident ($\pm 13h$). La victime est inconsciente, sans pouls et ne respire pas. Elle a été évacuée des lieux à l'aide d'un traineau d'évacuation et confiée aux ambulanciers sur la route à proximité. Elle a été transportée au centre hospitalier de Rimouski et maintenue en vie artificiellement jusqu'à son décès le mardi 9 janvier en soirée.

PIECE JOINTE

1. Attache.: 3 photos prises le 11 janvier 2018 par Fabien Boucher

DATE ET HEURE DU RAPPORT: 11 janvier 2018 à 14h15 par Dominic Boucher



